



[Interview] Marie-Pierre Toubhans, maître de conférences associée à l'INSHEA, répond à nos questions sur l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.



En cette [Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées \(SEEPH\) \[1\]](#), nous avons interrogé **Marie-Pierre Toubhans**, maître de conférences associée en insertion professionnelle à l'INSHEA depuis la rentrée 2019.

Très engagée dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, elle est notamment **coordinatrice générale de Droit au savoir, association nationale pour le droit au savoir et à l'insertion professionnelle des jeunes personnes handicapées**, créée en décembre 2001. Elle nous parle de son parcours et de sa vision du handicap.



J'ai fait des études d'histoire qui n'avaient pas forcément de liens avec les problématiques du handicap ou de la singularité. Ce sont plutôt mes engagements personnels, associatifs qui m'ont amenée à agir avec et pour les étudiants en situation de handicap. C'est comme cela que je suis arrivée à Droit au savoir en tant que coordinatrice générale il y a 12 ans. Il s'agit de coordonner la participation des 32 organisations membres à l'échelle locale et nationale à la vie du collectif, et de construire le lien avec les pouvoirs publics, sur toutes les problématiques rencontrées par les jeunes en situation de handicap de plus de seize ans. Ces années m'ont permis d'affirmer des connaissances et compétences, de me former, de mener des actions concrètes, de construire de outils, de mieux connaître le terrain et ses spécificités...



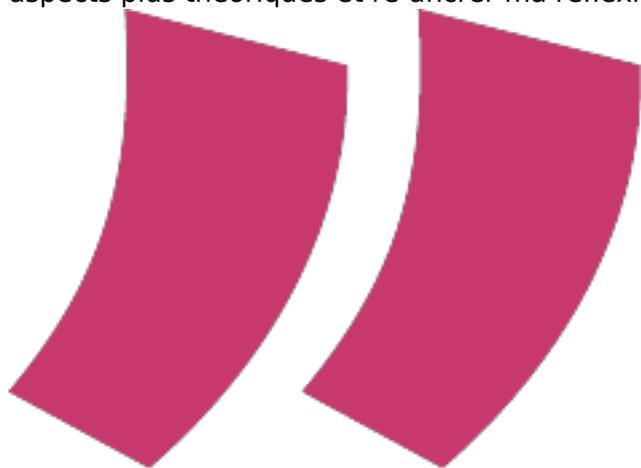
Car **Droit au savoir, c'est un collectif qui permet la rencontre des différents acteurs, professionnels, parents, jeunes, et qui met en synergie les points de vue, les pratiques et les aspirations de chacun.** Autant dire, que ce n'est pas toujours simple ! Mais cela m'a permis d'être « armée » pour animer la commission éducation-scolarité du [CNCPH \(Conseil national consultatif des personnes handicapées\)](#) [2] depuis ces trois dernières années et participer aux dernières concertations sur l'apprentissage ou le service public de l'école inclusive.

J'ai la chance d'avoir eu un lien avec l'INSHEA peu après mon arrivée à Droit au savoir car j'ai été associée à plusieurs projets (sur l'étude OCDE sur l'accessibilité des jeunes à l'enseignement supérieur et à l'emploi, sur la formation pilote des chargés de mission handicap des universités...). Cette rencontre m'a permis de faire appel régulièrement aux compétences de l'INSHEA lors des journées d'études organisées par Droit au savoir ou d'autres structures auxquels je participe.

Cet apport, des professionnels de l'INSHEA, tant sur la dimension théorique que sur les pratiques et les ressources permet de mettre en dialogue les acteurs de la formation et de la recherche avec le monde associatif. C'est une dynamique à laquelle je suis particulièrement attachée, travailler ensemble plutôt qu'en silos, dans le respect des compétences et des apports de chacun. **Il me**

semble que l'INSHEA doit permettre cela, construire des convergences, du sens sur les rapports à l'autre, à la singularité, à ce qui fait notre humanité.

Ensuite j'ai eu l'opportunité de participer à certaines initiatives lors de chacune des universités d'été, comme l'animation du vidéo-forum en 2017 ou d'intervenir lors de la journée d'étude « École inclusive, mode d'emploi » ; qui sont des initiatives qui s'inscrivent dans l'ouverture de l'université à la société, le partage des savoirs, avec et pour les personnes en situation de handicap. Enfin, j'ai candidaté pour rejoindre l'INSHEA dans une double optique : pouvoir partager les connaissances et compétences acquises, les travailler, les organiser mais aussi prendre du recul pour revenir à des aspects plus théoriques et ré-ancrer ma réflexion avec un angle différent.



En 2019, trois thèmes sont mis à l'honneur pour la SEEPH : le handicap invisible, les femmes et l'Europe. En quoi ces thématiques rejoignent les sujets sur lesquels vous travaillez ?

18>24
NOV²⁰₁₉

SEMAINE
EUROPÉENNE
POUR
L'EMPLOI
DES
PERSONNES
HANDICAPÉES

80% des handicaps sont invisibles
Rendons visibles les compétences

#SEEPH2019

www.semaine-emploi-handicap.com

PAR LADAPT

Comment les recruteurs me perçoivent

Comment la société me perçoit

Comment mes collègues me perçoivent

Qui je suis vraiment

La semaine pour l'emploi des personnes handicapées constitue l'illustration d'une initiative associative, lancée en 1997, devenue aujourd'hui un rendez-vous annuel de tous les acteurs de l'emploi et des personnes concernées. **C'est une mise en visibilité des problématiques spécifiques que rencontrent les personnes en situation de handicap.** Lors de cette semaine, des centaines d'initiatives sont menées, la table ronde inaugurale donne le ton des axes choisis...

Il n'en demeure pas moins au-delà de ces actions, de l'évolution des politiques publiques en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, de la formation initiale et continue, de l'accès à l'apprentissage que la situation demeure complexe. Le taux de chômage, par exemple, reste particulièrement élevé, notamment celui des jeunes en situation de handicap.

Les thématiques soulignées sont au cœur des réflexions sur l'insertion professionnelle, comme le fait de regarder du côté des politiques européennes et des initiatives menées par d'autres pays européens (d'où vient par exemple le concept d'emploi accompagné), comme de travailler les initiatives et représentations sur le handicap invisible ou les spécificités d'accès (ou de non accès) à l'emploi que rencontrent les femmes en situation de handicap, prolongeant encore la division socio-sexuée des savoirs. Car **ces dimensions, spécifiques, demandent que l'ensemble des acteurs concernés par les parcours de formation vers l'emploi, de l'insertion professionnelle, de l'entreprise se forment et agissent pour permettre l'effectivité de l'emploi des personnes en situation de handicap.** Et ce passage de la théorie à la pratique constitue un enjeu considérable !



En savoir plus

[Site internet de l'association Droit au savoir \[Nouvelle fenêtre\].](#) [3]

[Interview de Marie-Pierre Toubhans sur la mobilité des étudiants handicapés \[Nouvelle fenêtre\].](#)
[4]

[Les chroniques de Marie-Pierre Toubhans : handicap et droit au savoir \[Nouvelle fenêtre\].](#) [5]

Liens

[1] <http://www.semaine-emploi-handicap.com/>

[2] <https://www.gouvernement.fr/conseil-national-consultatif-des-personnes-handicapees-cncph>

[3] <http://http://www.droitausavoir.asso.fr/>

[4] <https://www.starting-block.org/actualites/paroles-d-experts/565-la-mobilite-des-etudiants-handicapes-etat-des-lieux>

[5] <https://www.mmmieux.fr/les-chroniques-de-marie-pierre-toubhans-handicap-et-droit-au-savoir>